

## INTERCONNEXION SAMU

*Depuis le 3 Février 2015, le SAMU du Cantal dispose d'un nouvel outil de régulation qui remplace un système de téléphonie et de régulation médicale obsolètes. Il permettra de sécuriser l'accès aux soins urgents.*

Depuis 2008, le SAMU du Cantal cherchait à changer son logiciel de régulation médicale. En 2011, de nombreuses pannes téléphoniques mettaient en difficulté le service. Parallèlement, l'ARS Auvergne demandait au Dr Jean Marc Philippe de travailler sur un projet d'interconnexion des SAMU. Ce travail conjoint des Drs Caumon et Dufraise porte alors sur la sécurisation des 4 SAMU d'Auvergne en cas de panne ou de crise sanitaire majeurs, l'amélioration des échanges d'informations et sur la gestion des flottes de véhicules de transport.

En Juin 2014, la solution EXOS est choisie. Les sites d'Aurillac et Clermont-Ferrand sont les 2 premiers installés, suivront Moulin et le Puy en Velay. Cette interconnexion, première française, permet à chaque SAMU de partager la même base de données et ainsi de transmettre aux autres des informations sur les affaires en cours, d'améliorer les transmissions d'informations avec les ambulanciers privés, les sapeurs pompiers du Cantal et les médecins généralistes



Cette installation va permettre à l'équipe d'Assistant de Régulation Médicale et aux Médecins Régulateurs Hospitaliers et Libéraux de bénéficier de nombreuses aides à la régulation et d'optimiser le service rendu aux populations.

### CE QUE CELA CHANGE POUR LES USAGERS.

**Appel extérieur : le 15**

**Appels Hospitaliers :**

- **urgence vitale immédiate faites le 15 (arrêt cardiaque, grandes détresses)**
- **en cas d'urgence autre ou de demande de transfert faites le 40408**
- **pour toute demande administrative faites le 40406**

## EXPOSITION DONS D'ORGANES

Le Centre Hospitalier Henri Mondor d'Aurillac souhaite s'inscrire dans la campagne de promotion du don d'organes.

Aussi et afin de diffuser des informations auprès des personnels, des patients et des visiteurs de l'établissement, l'association France ADOT 15 va proposer une exposition de sensibilisation aux dons d'organes. Elle sera répartie sur plusieurs site de l'hôpital : les urgences, le self, l'IFSI, etc. Des membres de l'association seront présents et proposeront différents documents mis à disposition pour répondre aux questions du public.

**Prochainement \*:  
Exposition Dons d'organes  
au Centre Hospitalier**

**Dons d'organes, ...  
il suffit de le dire, maintenant !**

*\* les dates seront communiquées lors  
d'un prochain numéro d'Antidote*

## DONNEZ VOTRE SANG !

L'Etablissement Français du Sang vous informe que vous pouvez donner votre sang à l'EFS d'Aurillac situé sur le site de l'hôpital.

**Pour cela, merci de bien  
vouloir prendre rendez-  
vous en téléphonant au  
poste 31701  
ou 04 71 43 49 50.**



Afin de pouvoir garantir l'autosuffisance du pays, une campagne d'urgence nationale pour le don de sang est lancée. Elle s'appuie sur un visuel inédit dont le concept « Batterie faible » exprime l'urgence des besoins. L'objectif de la campagne d'urgence est de collecter 15 000 prélèvements de sang supplémentaires sur le début de cette année. Cette campagne devrait permettre de reconstituer nos réserves à un niveau satisfaisant ; de répondre aux besoins de l'activité hospitalière qui reprend fortement chaque année après les fêtes.